



Jun 2020 N°1 Bulletin d'informations municipales

Madame, Monsieur, Chers Amis de Saint-André,

Je tiens très sincèrement à vous remercier de votre confiance pour diriger la nouvelle équipe municipale élue le 15 mars 2020.

J'occupe les fonctions de Maire depuis mon élection par le Conseil Municipal le 23 mai 2020.



Je tiens également, et principalement, à remercier et honorer mon prédécesseur, Monsieur Jean de Galard, qui, pendant 61 ans, s'est investi avec passion pour permettre à la commune de Saint-André de mener à bien certains combats qui lui sont chers :

- *la défense et le maintien de notre école rurale avec plus de 40 élèves,*
- *la réhabilitation du patrimoine communal au centre du Bourg : ces nouveaux logements ont permis d'accueillir de nouvelles familles et de maintenir notre population.*

Je mesure la tâche et les responsabilités qui m'incombent et c'est avec humilité que je reprends le flambeau dans la continuité, assisté d'une équipe partiellement nouvelle.

La dynamique s'est dès le début mise en place grâce à la volonté de tous d'apprendre de mettre en œuvre l'exécution des projets votés par la précédente municipalité.

Je me dois d'être reconnaissant envers mes adjoints et tous ces nouveaux élus pour leur disponibilité, leur sérieux dans l'étude des dossiers et dans leur réalisation.

Je remercie également l'ensemble du personnel communal pour leur collaboration efficace, leur volonté de bien faire en donnant à notre village une image solidaire.

Elus et personnel doivent former une équipe soudée pour assurer la réussite du service public.

Les prochains mois seront pleinement consacrés à la poursuite de notre action.

Pour 2020, nos principaux projets sont les suivants :

- *L'agrandissement et la mise en conformité du cimetière,*
- *La réfection des sols de l'école,*
- *Le déploiement de la fibre optique du Plan très haut débit lancée cette année sur notre commune,*
- *La mise en place des panneaux de signalisation des routes et quartiers avec des numéros qui vous sont déjà attribués.*

Les projets ne manquent pas, mais avec le souci permanent de la maîtrise budgétaire, afin que nous soyons fiers de notre beau village et que chacun y trouve son épanouissement et son bien-être.

David Castets

Permanences Mairie :

Le secrétariat est ouvert au public :

lundi de 9 h à 12 h - vendredi de 14 h à 17 h

Pour tout rendez vous en dehors des permanences, contactez le Maire ou ses Adjoints

Au sommaire de ce numéro

- Le mot du maire
- Présentation du conseil et des commissions
- Un mot sur notre village
- L'école
- La fibre arrive
- Affouage
- Travaux en cours
- Diagnostic éclairage, Urbanisme et autres infos
- La vie associative
- Budget 2019
- Infos pratiques

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'installation du nouveau conseil municipal a eu lieu le samedi 23 mai :

MAIRE : David CASTETS ----- 06 31 02 29 37
1ère adjointe : Eliane RAULET ----- 06 70 35 17 75
2ème adjoint : Michel BORALI ----- 06 83 30 36 26
3ème adjoint : André FORT----- 06 77 66 46 60
Conseiller délégué : Patrice CASTEX----- 06 77 29 48 92
Conseiller délégué : Patrick RECH----- 06 70 36 51 10
Conseiller municipal : Christophe BAYLE----- 06 28 19 22 35
Conseillère municipale : Marie BECHET----- 06 36 66 78 26
Conseillère municipale : Anelise CHASSOT---06 75 28 53 75
Conseiller municipal : Francis FAURE----- 06 75 46 52 77
Conseillère municipale : Chantal GARDERE-- 06 31 66 37 16

LES COMMISSIONS

Le maire, David Castets est dans toutes les délégations, gestion générale.

Toutes les signatures.

Les adjoints le remplacent en cas d'absence

Les délégations

- Délégation défense : David Castets, suppléant Francis Fauré
- Délégation au Comité d'Electricité : Eliane Raulet, André Fort
- Délégation au SMEA Réseau 31 : Titulaires : Eliane Raulet et André Fort. et Francis Fauré
- Syndicat des Eaux Barousse : Titulaires : André Fort et Francis Fauré, suppléants : Eliane Raulet, et Michel Borali
- Syndicat mixte du Touch : Michel Borali, Francis Fauré
- Voirie (routes et chemins communaux): Michel Borali, André Fort, Christophe Bayle, Patrice Castex
- Délégation 5C : David Castets, suppléante Eliane Raulet

Les délégations communales

- Assainissement communal : Eliane Raulet, André Fort, Patrick Rech, Francis Fauré
- Chemins de randonnée : Patrice Castex, Chantal Gardère, Anelise Chassot
- Commission communale des impôts : tout le conseil
- Commission d'appel d'offre : Eliane Raulet, Michel Borali, André Fort, Francis Fauré, Patrick Rech, Patrice Castex
- Communication (relation avec les correspondants) Eliane Raulet, Marie Bechet, Anelise Chassot, Chantal Gardère
- Déchets ménagers : Michel Borali, Chantal Gardère
- Ecole (relation avec les enseignants, les employés communaux, la 5C) : Eliane Raulet, Patrick Rech, Patrice Castex, Anelise Chassot
- Entretien petits travaux des bâtiments communaux : André Fort, Michel Borali, Francis Fauré
- Espaces verts de la commune : David Castets, Francis Fauré, Marie Bechet, André Fort
- Forêt communale : André Fort, Christophe Bayle, Michel Borali
- Logements communaux-gestion et relation avec les locataires : Chantal Gardère, Michel Borali, Eliane raulet
- Préparation des dossiers et suivis, subvention avec les différents organismes : Eliane Raulet,, Michel Borali, André Fort, Chantal Gardère
- Préparation des dossiers et suivis des subventions avec les organismes : David Castets, Eliane Raulet, Michel Borali, André Fort, Francis Fauré, Patrick Rech, Patrice Castex
- Relation avec les agriculteurs : Patrick Rech, Christophe Bayle
- Relation avec les associations : Marie Bechet, Patrice Castex, Christophe Bayle, Francis Fauré
- Rédaction du journal communal : Eliane Raulet, Marie Bechet, Anelise Chassot, Chantal Gardère

Le nouveau conseil avec masques, situation oblige, en présence de M. de Galard



Cette nouvelle équipe constituée d'anciens et de nouveaux conseillers, est en charge d'une ou de plusieurs commissions au sein du Conseil Municipal et de la 5 C.

Chacun reste à votre écoute et à votre disposition.

LE VILLAGE DE SAINT ANDRE

Les nouveaux habitants, mais les anciens aussi y trouveront quelques informations.

SAINT ANDRE est un petit village rural, dans le département de la Haute Garonne, région Occitanie. La commune s'étend sur 18,7 km et compte 234 habitants depuis le dernier recensement de la population. Saint André a connu une nette hausse de 28,3 % de sa population par rapport à 1999.

Entourée par les communes d'ESPARRON, LILHAC, FABAS, EOUX, BOUSSAN, notre commune est située à 9 km d'AURIGNAC et est proche du parc naturel des Pyrénées Ariégeoises

Elle fait partie de la Communauté des Communes Cœur et Coteaux du Comminges (5C)

Savez-vous qu'il y a 11 cours d'eau qui traversent notre village ?

- Rivière la Nère
- Ruisseau du Grand Bois
- Ruisseau du Touch
- Ruisseau de Labatut
- Rivière le Touch
- Ruisseau d'Horgues
- Ruisseau de Broquère
- Ruisseau du Bois des Bats
- Ruisseau de Massagal
- Ruisseau de la Nine
- Ruisseau des Argelés



L'ECOLE

Après presque deux mois de confinement, et de travail à la maison, nos enfants (une vingtaine environ) ont repris, pour leur plus grande joie et de celle de leurs enseignantes, le chemin de l'école.

Les petits ont rejoint les autres élèves le 22 juin Pas de cantine jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Merci aux Enseignantes, employées communales et ALAE pour leur implication afin que nos enfants puissent avoir l'enseignement sous le couvert des gestes barrières.

La cantine a été réaménagée en début d'année afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions.



Photos montrant la nouvelle organisation de l'espace de la cantine

La rentrée de septembre se présente avec un effectif, à ce jour de 44 enfants.



LA FIBRE ARRIVE !

LA FIBRE POUR TOUS D'ICI 2022

Ouverture à la population au **01/09/2022**

Beaucoup d'entre vous se posent la question : « *quelle est cette importante armoire* » positionnée proche de la Salle des Fêtes (dans l'espace gazonné)

Réponse : c'est un NRO (Noeud de Raccordement Optique) maillon essentiel dans un réseau local de fibre optique. Il est indispensable pour le déploiement et l'obtention du Très Haut Débit.

C'est un local technique qui reçoit toutes les infrastructures d'un opérateur, et abrite un OLT (Optical Line Terminal) dont le rôle est de faire la jonction entre le réseau national optique et le réseau qui va vers les abonnés.

Toutes les lignes de fibre optique d'une zone déterminée (plusieurs communes) partent du NRO et ont pour fonction de distribuer la connexion à la fibre optique de chaque abonné. .

Un NRO (identique à celui positionné à SAINT ANDRE) peut alimenter 4 à 5 000 habitants.

Historique de ce plan de déploiement ambitieux : 2016 – 2022

- . **2016** : la Haute Garonne fait le choix de la fibre optique
- . **2017** : Décision entre Haute Garonne Numérique, Conseil Départemental et les EPCI, de déployer la fibre optique sur tout le département.
- . **Avril 2017 – Avril 2018** : une année de consultation
- . **Avril 2018** : ALTITUDE INFRASTRUCTURE est choisi comme délégataire d'où FIBRE 31



AFFOUAGE

Le conseil municipal rappelle que la vente des lots de bois de chauffage (coupé et entreposé en bord de route) est maintenant terminé.

Pour les personnes ayant réservé un ou plusieurs lots, merci de vous présenter à la Mairie, soit les jours de permanence, et en cas d'impossibilité, merci de prendre rendez-vous avec Mme RAULET (0670351775) afin d'en effectuer le règlement et retirer les numéros qui vous ont été attribués.



BIEN VIVRE ENSEMBLE

Dans un village au cœur de la campagne, la vie est paisible. Paisible et aussi pleine d'activités.

Les professionnels de l'agriculture sont en pleine activité tout au long de l'année. On peut le voir et l'entendre et cela fait partie de la vie agricole.

Les particuliers s'adonnent aux joies du bricolage et du jardinage.

Contrairement aux professionnels, ils sont soumis au respect d'horaires, soit :

- en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h

Arrêté préfectoral n° 083 de 1996

URBANISME

Il est rappelé que TOUS travaux de construction sont soumis à une autorisation en Mairie (DP déclaration préalable, PC permis de construire, ou d'aménagement, autorisations diverses, ect...

Sans ces autorisations, les constructions seront considérées illicites et feront l'objet d'une procédure contentieuse ; amende fixée par le code de l'urbanisme, démolition, demande de régularisation ou déclaration auprès des services du Cadastres et des Impôts.

CIMETIERE - ESPACE CINERAIRE – LIEU DE RECUEILLEMENT

Fin 2019, nous avons entamé des travaux d'extension du cimetière communal et la création d'un espace cinéraire avec un lieu de recueillement. Ces travaux devraient être terminés au cours du deuxième semestre 2020.

Merci de nous contacter pour tous travaux dans le cimetière Ils font l'objet d'une autorisation délivrée par la Mairie, conformément au règlement en vigueur.



L'extension du cimetière



L'espace cinéraire et le banc de recueillement

UTILITE PUBLIQUE

Pour tout évènement que l'on peut rencontrer sur la route

- Accident
- Arbre tombé sur la chaussée
- Tout autre désordre

Contacter : 17

DIAGNOSTIC ECLAIRAGE

L'éclairage public représente environ 30 % des dépenses du poste « énergie » pour les communes. Notre commune a demandé une étude pour une mutation vers la technologie LEDD auprès du SDHEG afin d'améliorer ce poste important dans notre budget.

MA CARTE D'IDENTITE SE SIMPLIFIE



- Je peux faire ma demande en ligne
- Je crée mon compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés sur **predemande-cni-ants.gouv.fr**
- Je prends note du numéro de pré-demande attribué
- Je choisis l'une des mairies de la liste et prends rendez-vous
- Je rassemble les pièces justificatives
- Je me présente à la mairie avec mon numéro de pré-demande pour déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande

LA VIE ASSOCIATIVE

ACVA (Association Cantonale de Vulgarisation Agricole)

Le but de l'association est d'organiser

- Des journées techniques pour découvrir d'autres façons de travailler (matériel, cultures)
- La Rando des Champs, pour faire découvrir nos campagnes et nos différences
- Des sorties pour les membres et permettre une découverte d'autres facettes de l'agriculture ne se pratiquant pas dans le Comminges

La collecte des plastiques agricole a eu lieu en juin (au lieu de mars).

Bastien Cartery, conseiller à la chambre d'agriculture en est également animateur pour les actions menées

Contact : Françoise Barthe : 06 87 78 02 31

Association de chasse AICAF (Association Intercommunale de Chasse Agréée Fusionnée)

L'association regroupe 2 communes : St André et Eoux, gérées par 1 bureau.

Le but est de

- Gérer le territoire communal chassable
- Organiser des battues de régularisation des populations : sangliers, renard et plan de chasse pour le chevreuil

Le repas annuel de l'association de chasse AICAF, St André-Eoux a eu lieu le 8 mars à la salle des fêtes de Eoux, une centaine de convives étaient présents.

Contact Christophe Bayle: 06 28 19 22 35

Association des Parents d'Elèves

L'APE est une Association de Parents d'Elèves dont les membres et le bureau sont composés uniquement de parents dont leur enfant est scolarisé à l'Ecole Publique de Saint-André.

Nous récoltons des fonds en vue de participer et d'aider l'équipe pédagogique pour différents projets et sorties pédagogiques prévus pour les enfants.

Nous organisons des manifestations :

- Marché de Noël et de printemps
- Vente de chocolats
- Vente de plants avec une productrice du village Me Cowgill Sophie
- Des goûters

Nous participons également à d'autres manifestations d'autres associations comme

- La Bourse d'échange et de troc de graines avec "Vivre en Comminges", et le Comité des Fêtes. Nous vendons des gâteaux réalisés par les parents.

Contact Marie Eve Delavergne : 06 70 91 91 59

Comité des fêtes

Le Comité des Fêtes est une association qui réunit les habitants du village dans le but de faire se rassembler les personnes autour de diverses animations :

- Animation sportive Le Trail Du Touch le 14 juillet
- Feux de la St Jean
- Repas traditionnels
- Fête locale le 3ème week end de novembre

L'assemblée générale est fixée au vendredi 3 juillet

Contact: Rose Barthe : 06 43 29 65 64

Club du 3^{ème} age

L'association organise tout au long de l'année des animations pour les habitants de St André et des villages alentours. Des voyages au rythme de 1 par mois

- 2 gouters avec animation, gratuits pour les adhérents
- Carnaval avec les enfants de l'école
- Un repas aux environs de Noel, gratuit pour les adhérents

L'association compte 135 adhérents

Contact : Guy Bonnemaïson : 06 37 02 09 81 Eliane Raulet : 06 70 35 17 75

Trobada

L'association a pour but de

- Sensibiliser à l'impact environnemental des objets de la vie courante et des tissus, ainsi qu'à leur recyclage et leur valorisation
- Valoriser et recycler en articles de décoration ou usuel les objets, tissus et accessoires de la vie courante
- Créer des articles de décoration à partir de matières ou d'objets récupérés et/ou de matières naturelles
- Créer des rencontres autour de la création d'articles pour la maison ou le jardin
- Promouvoir les articles de décorations réalisés à partir du recyclage et du détournement d'objets et de matières

Contact Marie Bechet : 06 36 66 78 26

Vivre En Comminges

Les buts de l'association sont de :

- Soutenir les activités locales de qualité : agriculture fermière, artisanat, petits commerces, événements culturels,...
- Informer sur les initiatives respectueuses de l'homme et de l'environnement
- Informer sur les menaces sur l'environnement et la nature dans le Comminges
- Participer à la vie culturelle locale
- Permettre les échanges entre adhérents : échanges de savoirs, entraides, troc, dons

Parmi les actions de l'association :

- Organisation 2 fois par an, en partenariat avec L'APE et avec le Comité des Fêtes (en 2019) le TROC de Plantes, chacun peut y participer
- Bibliothèque et Grainothèque à disposition des adhérents à Bellevue

Contact Angelo Gross: 05 61 98 96 75 www.vivreencomminges.org

DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé sous le porche de l'Eglise. Cet appareil permet une intervention de premier secours sur des victimes d'accident cardiaque. Pour avoir une chance de sauver une personne victime d'un arrêt cardiaque il faut intervenir dans les cinq à sept minutes. Chaque minute qui passe signifie 10% de chance de survie en moins. En France où 40 à 60000 personnes décèdent chaque année des suites d'un arrêt cardiaque, le taux de survie est de 2 à 4%



Les défibrillateurs automatisés sont des appareils simples d'utilisation puisqu'il suffit de les allumer, de coller les électrodes aux bons endroits indiqués et suivre l'indication de l'appareil.

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE : 05 61 98 96 77 mairie.standre31420@orange.fr
David CASTETS : Maire : 06 31 02 29 37- davidcastets@live.fr
Eliane RAULET:1ère Adjointe 06 70 35 17 75 -eliane.raulet@wanadoo.fr
Michel BORALI:2ème Adjoint :06 83 30 36 26 - michel.borali@orange.fr
André FORT : 3ème Adjoint 06 77 66 46 60

SAMU : 15

POLICE-GENDARMERIE : 17

SAPEURS POMPIERS : 18

URGENCES POUR SOURDS/MALVOYANTS : 114



LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

Nous devons tous nous mobiliser pour éviter la prolifération des moustiques et :

- Supprimer toute possibilité d'eau stagnante en vidant les soucoupes, seaux et tout autre contenant
- Nettoyer gouttières et rigoles
- Couvrir les réserves d'eau ou utiliser une moustiquaire

Nous pourrions ainsi mieux profiter de nos soirées d'été

BUDGET 2019

<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>		
Charges à caractère général		55 239,18
Charges de personnel		65 164,66
Autres charges de gestion courante		20 566,55
Charges financières		3 094,64
Total dépenses de fonctionnement		145 072,59
<u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>		
Produits des services, du domaine		21 148,48
Impôts et taxes		75 613,00
Dotations, subventions, participations		53 845,32
Autres produits de gestion courante		24 652,95
Produits exceptionnels		30 732,02
Total des recettes de fonctionnement		205 995,96